



<b>Habitats d'intérêt communautaire concernés</b>	- Tous les habitats terrestres d'intérêt communautaire
<b>Espèces d'intérêt communautaire concernées</b>	- Toutes les espèces terrestres d'intérêt communautaire
<b>Secteur concerné</b>	L'intégralité terrestre du site Natura 2000

### Lien avec les objectifs opérationnels et les autres mesures

#### Objectifs opérationnels :

- Améliorer en continu les connaissances naturalistes et scientifiques nécessaires à la bonne gestion du site N2000

#### Exemple de mesures liés :

- TER5 Maintien du principe de non-intervention comme mode de gestion de certains habitats d'intérêt communautaire
- TER6 Maitrise et organisation de la fréquentation sur les habitats naturels
- TER7 Maintien de l'ouverture des habitats terrestres d'intérêt communautaire
- TER8 Promotion de la mise en place ou du maintien d'une gestion favorable sur les boisements d'intérêt communautaire
- TER9 Limitation du développement des espèces exotiques envahissantes et des résineux allochtones
- TER10 Maintien/Restauration de conditions d'accueil favorables aux populations de chiroptères
- TER11 Maintien/Restauration de conditions d'accueil favorables aux espèces des milieux aquatiques
- CS1 Promotion des enjeux du site Natura 2000 et leur gestion auprès du grand public.

### Contexte et problématiques

Les habitats d'intérêt communautaire présentent un grand intérêt patrimonial en abritant une biodiversité végétale et animale remarquable. La qualité des paysages qu'ils composent suscite notamment l'intérêt de nombreux visiteurs.

Cet afflux de visiteurs s'accompagne de dégradations diverses (piétinement, abandon de déchets, ...) qui peuvent porter atteinte temporairement, voire de manière irrémédiable, à la biodiversité et à l'attractivité même du site.

Des actions de préservation et/ou de restauration de ces habitats sont menées pour pérenniser la qualité intrinsèque et la beauté naturelle du site.

Peu de dispositif de suivi a été mis en place dans le cadre du précédent DOCOB, à la fois sur les milieux sans intervention de gestion et dans les unités de gestion par ouverture du milieu ou maîtrise de la fréquentation.

### Description des sous-actions

#### ➤ TER1.1 – Réalisation de cartographies sur les habitats terrestres d'intérêt communautaire

Cette action consiste à actualiser la cartographie des habitats naturels terrestres du site Natura 2000.

- L'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire devra être précisé sur les entités cartographiques afin de mieux appréhender les unités de gestion prioritaires.
- La réalisation d'une cartographie précise de certains habitats serait opportune afin de mesurer l'efficacité de mesures de gestion (cf. TER5, 6, 7, 8 et 9).

#### ➤ TER1.2 – Amélioration des connaissances sur les habitats terrestres d'intérêt communautaire et suivi de leur état de conservation

Les habitats terrestres vont faire l'objet de mesures de préservation ou de restauration. Un suivi de l'efficacité, à court terme ou à moyen terme, de ces mesures est mis en place selon des protocoles adaptés à chaque situation :

- Suivi de l'efficacité des mesures de gestion mises en œuvre (mise en défens, fauche, pâturage, ...) : mesures de l'état de conservation ou de dégradation, de la diversité spécifique générale, au moyen de carrés permanents ou de transects (priorité 1).
- Suivi de l'évolution naturelle de la végétation pour préciser l'état de conservation de l'habitat : suivi des espèces végétales principales et structurantes de l'habitat le long de lignes permanentes de points contacts (priorité 2).

#### ➤ TER1.3 – Amélioration des connaissances sur les espèces d'intérêt communautaire et suivi de leur état de conservation

- Le suivi des colonies et/ou des populations
- Le suivi des zones fonctionnelles
- Veille de l'arrivée de nouvelles espèces sur le site Natura 2000 (ex : par pose de pièges photos)

#### ➤ TER1.4 – Réalisation d'un plan de lutte et d'une cartographie opérationnelle des espèces végétales exotiques envahissantes

Cette action devra permettre de définir un plan stratégique de lutte contre les espèces susmentionnées, des actions de lutte seront ensuite mises en place pour contrôler le développement de ces espèces (cf. TER8-1).

Ce document stratégique devra inclure :

- Un travail de synthèse bibliographique concernant les espèces végétales exotiques envahissantes identifiées sur le site ;

- Une compilation des données cartographiques concernant les foyers d'espèces végétales exotiques envahissantes présentes sur le site ;
- Une hiérarchisation des espèces à risque et des actions de lutte à mettre en œuvre en fonction de leur efficacité, des enjeux écologiques identifiés sur les secteurs de propagation, ...
- Une description des méthodes de lutte préconisées pour chaque espèce.
- Les questions d'exportation / valorisation des rémanents seront également à développer (incinération, compostage, ...).

➤ **TER1.5 – Mise en place un observatoire de l'évolution des milieux naturels**

L'observatoire photographique des Paysages réalisés par le Syndicat mixte du Grand Site de France peut également servir afin de pouvoir analyser l'évolution des milieux aux échelles temporelles.

L'analyse diachronique permet de suivre l'évolution dans le temps et dans l'espace des habitats naturels. D'un point de vue pédagogique, ces observatoires permettent de préciser le temps nécessaire à la reconquête des habitats restaurés et de démontrer l'efficacité des travaux de restauration engagés.

Les protocoles sont définis dans le cadre de l'Observatoire Photographique du Paysage de Bretagne (OPP), en précisant notamment les sites nécessitant un suivi, la fréquence du suivi et l'analyse des données recueillies.

Plusieurs types d'observatoires sont proposés :

- Mise en place **observatoire terrestre** (clichés pris sur plusieurs années et selon le même angle de vue) ;  
Des **orthophotoplans** (images aériennes géoréférencées) à vocations cartographique, utilisés comme fonds cartographiques dans les SIG ;

### Modalités de mise en œuvre

Sous-action	Maître(s) d'ouvrage potentiel(s)	Partenaires potentiels
TER1.1	- DREAL Bretagne	- Opérateur local : Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel
TER1.2	- Communes	- DDTM22,
TER1.3	- Conservatoire du littoral	- CBNB
TER1.4	- CD22	- UBO, Université Rennes 1,
TER1.5	- Propriétaires privés	- Conservatoire du littoral
	- CBNB	- Bureaux d'études
	- Dinan Agglomération et Lamballe Terre & Mer	- GMB, Bretagne vivante, Vivarmor nature, Geoca
	- Cœur Emeraude	- CD22
		- OPPB

### Indicateurs de réalisation

- Temps affecté à la mesure
- Taux de réalisation

### Coût estimé et financement prévisionnel

- Temps d'animation Natura 2000 (conventions État/FEADER) et Temps agents
- Acquisition de matériel en régie : coût à préciser.
- Financement :
  - . Communes.
  - . Conservatoire du littoral.
  - . Etat/ Europe (Natura 2000).
  - . CD22 (Taxe Barnier)

### Références

Rozé F., Forgeard F., Gallet S. (2000). Identification et cartographie des habitats du site Erquy - Fréhel. DIREN – Université de Rennes 1, 87 p.

TBM Environnement (2018). Inventaire et cartographie des habitats naturels et des espèces végétales sur une partie du SIC FR5300011 « Cap d'Erquy - Cap Fréhel ». MEDDTL – DREAL Bretagne, 191 p.